

**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

Communauté de Brigades

BTPCL

**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
TÉMOIN**

Reçu le - 8 MARS 2011

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04642	00327	2011	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Le jeudi 27 janvier 2011 à 17 heures 15 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Major

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

Le 27 janvier 2011 à 17 heures 15, nous procédons à l'audition de la personne désignée ci-dessous

**IDENTITÉ**

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		31/08/1980		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Salariée commerciale	

**DÉCLARATION**

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente dans les locaux de votre unité suite aux faits dont j'ai été témoin le 17 novembre 2010 à 9 heures 38.

Je circulais sur l'axe D 13 (sens Pézenas vers Agde) lorsque j'aperçois des trainées dans le ciel. Ces trainées sont appelés « Chemtrails » aux États Unis. Je continue ma route et je me saisis de mon téléphone portable afin de prendre des clichés. Je signale que je porte des lunettes lorsque je conduis mon véhicule.

Je m'exécute à deux reprises en me tournant vers la gauche, sachant que je suis au volant.

Je continue ma route. Ce n'est que deux mois plus tard, en zoomant sur les photographies que j'aperçois des points lumineux intenses qui me laissent douter que ce soient des reflets.

Par la suite, j'ai pris contact avec le GEIPAN (Groupe d'Étude et d'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux non Identifiés) pour qu'il m'apporte une explication rationnelle ou non sur ces observations.

La personne entendueL' Agent de Police Judiciaire(DESTINATAIRES)

[ 1 ] - M. le sous Préfet  
 [ 1 ] - M. le Général commandant la Région Aérienne de BORDEAUX (33)  
 [ 2 ] - Direction générale de la gendarmerie nationale - Bureau défense opération - Sous direction des opérations - Bureau renseignement situation  
 [ 1 ] - Groupe d'Étude et d'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux non Identifiés de TOULOUSE (31)  
 [ 1 ] - M. le Procureur de la République  
 [ 1 ] - Archives :

Date de clôture

Vu et transmis par :

19 02 2011  
Signature(s)

Le



Je tiens à préciser qu'il était 9 heures 38 du matin, je me rendais à mon travail et je n'étais sous l'emprise d'alcool ou de drogue.

En réponse, j'ai été destinataire d'un questionnaire provenant du GEIPAN, dans lequel il m'était demandé de préciser mes observations.

J'ai renseigné en intégralité le questionnaire provenant de ce service. Il n'y a que le croquis que je n'ai pas réalisé, j'ai pensé que les photographies jointes étaient plus explicites.

Je vous remet une copie de ce questionnaire que j'ai en ma possession.

Je tiens à vous signaler que j'ai déjà adressé une copie de ce questionnaire au « G.E.I.P.A.N » par mail.

Il m'a été demandé de déclarer mon observation auprès d'un service Gendarmerie. Voilà donc la raison de ma présence dans vos locaux.

Information à l'intéressé(e):

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

A le 27 janvier 2011 à 17 heures 50, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue**

**L' Agent de Police Judiciaire**

#### ENQUETE - CLOTURE

Mademoiselle nous remet la copie du questionnaire renseigné, adressé par le « **GEIPAN** » (Groupe d' Étude et d' Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés).

Les investigations entreprises et les recherches effectuées sont restées vaines. Aucun témoignage d'une tierce personne n'est venu conforter les déclarations et observations faites par Mlle

Tout élément nouveau porté à notre connaissance fera l'objet d'une nouvelle procédure établie dans les locaux de notre unité de Gendarmerie

En conséquence, nous transmettons la présente procédure constituée en un seul et unique exemplaire tel que le détail en figure au bordereau d'envoi à Monsieur le sous Préfet à

Fait et clos

e 19 février 2011

**L' Agent de Police Judiciaire**